



Message introductif sur les budgets 2019 de la Municipalité et de la Bourgeoisie de Savièse soumis à l'approbation de l'assemblée primaire du 10 décembre 2018

En conformité avec les dispositions légales applicables en la matière, le Conseil communal a le plaisir de présenter le message introductif sur les budgets 2019 de la Municipalité et de la Bourgeoisie de Savièse, approuvés en séance du Conseil communal du 7 novembre 2018 et soumis à l'approbation des assemblées primaire et bourgeoisière du 10 décembre 2018.

A. MUNICIPALITE

1. Résultat du budget et application des écarts globaux

	<u>Comptes 2017</u>	<u>Budget 2018</u>	<u>Budget 2019</u>
Charges	31'728'774.24	31'433'714.00	32'505'529.00
./. Amortissements	-4'994'396.69	-4'845'001.00	-5'020'999.00
Charges financières nettes	26'734'377.55	26'588'713.00	27'484'530.00
Ecart an -1		-145'664.55	895'817.00
Revenus	32'683'215.97	31'163'618.00	32'261'590.00
Ecart an -1		-1'519'597.97	1'097'972.00
Marge d'autofinancement	5'948'838.42	4'574'905.00	4'777'060.00
Résultat (« - » = excédent de charges)	954'441.73	-270'090.00	-243'939.00

Par rapport au budget 2018, les dépenses de fonctionnement budgétisées pour 2019 sont en augmentation de CHF 895'817.00 soit env. + 3.37% et les revenus sont eux en augmentation de CHF 1'097'972.00, soit env. + 3,52%.

L'exercice 2019 dégage un excédent de charges de CHF 243'939, soit le 0,75% du montant total des charges, le résultat attendu est donc proche de l'équilibre financier.

Compte de fonctionnement selon les natures	Compte 2017		Budget 2018		Budget 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	8'125'049.59		8'356'465.00		8'881'840.00	
31 Biens, services et marchandises	7'931'241.85		7'799'420.00		7'621'690.00	
32 Intérêts passifs	315'108.40		219'100.00		254'600.00	
33 Amortissements	5'764'302.48		5'051'001.00		5'280'499.00	
34 Parts à des contributions sans affectation	317'946.35		316'000.00		322'000.00	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	1'007'486.44		1'155'900.00		1'149'300.00	
36 Subventions accordées	6'960'984.55		7'150'800.00		7'636'400.00	
37 Subventions redistribuées	2'200.00		-		2'200.00	
38 Attributions aux financements spéciaux	-		14'228.00		-	
39 Imputations internes	1'304'454.58		1'370'800.00		1'357'000.00	
40 Impôts		22'411'281.35		21'679'000.00		22'767'000.00
41 Patentes et concessions		530'646.44		595'200.00		568'800.00
42 Revenus des biens		606'005.95		513'885.00		518'865.00
43 Contributions		5'975'542.18		5'858'700.00		5'540'250.00
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		77'586.10		65'000.00		64'400.00
45 Restitutions de collectivités publiques		127'725.40		111'500.00		110'700.00
46 Subventions		1'168'441.00		826'650.00		994'450.00
47 Subventions à redistribuer		2'200.00		-		2'200.00
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		479'332.97		142'883.00		337'925.00
49 Imputations internes		1'304'454.58		1'370'800.00		1'357'000.00
Total des charges et des revenus	31'728'774.24	32'683'215.97	31'433'714.00	31'163'618.00	32'505'529.00	32'261'590.00
Excédent de charges		-		270'096.00		243'939.00
Excédent de revenus	954'441.73			-		-

Commentaires et explications sur l'évolution des charges et recettes

CHARGES

Charges de personnel

Ecole : personnel enseignant						
Charges 2017	CHF	2'543'071.85	Variation s/2017	CHF	291'478.15	11.46%
Budget 2018	CHF	2'688'200.00	Variation s/2018	CHF	146'350.00	5.44%
Budget 2019	CHF	2'834'550.00				

La part communale totale par élève au coût moyen annuel du traitement du personnel de la scolarité obligatoire et au coût moyen des charges d'exploitation des institutions spécialisées budgétées selon les données de l'Etat du Valais se monte à CHF 3'420 (base 803 élèves).

Les chiffres ci-dessus comprennent également les salaires des heures de décharge informatique et des cours de français dispensés aux personnes de langues étrangères.

Charges de personnel globales (hors personnel enseignant)						
Charges 2017	CHF	8'125'049.59	Variation s/2017	CHF	756'790.41	9.31%
Budget 2018	CHF	8'356'465.00	Variation s/2018	CHF	525'375.00	6.29%
Budget 2019	CHF	8'881'840.00				

De manière globale les charges relatives au personnel sont en augmentation d'env. 6,3 % par rapport au budget de l'exercice précédent.

Il a été tenu compte d'une augmentation de la masse salariale de 1%, pour couvrir l'indexation et les adaptations individuelles, ainsi que de l'octroi d'une part d'ancienneté au personnel qui n'a pas atteint la classe maximum de l'échelle communale.

Les variations sont reprises en détail ci-après.

Autorités et commissions						
Charges 2017	CHF	435'344.25	Variation s/2017	CHF	-8'244.25	-1.89%
Budget 2018	CHF	433'500.00	Variation s/2018	CHF	-6'400.00	-1.48%
Budget 2019	CHF	427'100.00				

La variation constatée par rapport au budget précédent résulte de la nouvelle organisation des commissions communales et de la diminution des coûts résultant de la mise en place au début de la précédente période.

Personnel administratif						
Charges 2017	CHF	2'393'928.85	Variation s/2017	CHF	300'671.15	12.56%
Budget 2018	CHF	2'480'150.00	Variation s/2018	CHF	214'450.00	8.65%
Budget 2019	CHF	2'694'600.00				

L'augmentation par rapport au budget 2018 résulte des augmentations des UT dans les services suivants :

- Secrétariat 0,4 UT
- APEA 0,4 UT
- Direction école 0,2 UT
- Service technique 0,8 UT
- EM de conduite 0,1 UT

<u>Personnel exploitation et conciergerie</u>						
Charges 2017	CHF	2'587'835.60	Variation s/2017	CHF	215'914.40	8.34%
Budget 2018	CHF	2'671'750.00	Variation s/2018	CHF	132'000.00	4.94%
Budget 2019	CHF	2'803'750.00				

L'augmentation résulte de l'embauche en automne 2017 de 2 collaborateurs aux Travaux Publics ainsi que l'engagement prévu en 2019 de 0,6 UT pour du personnel d'intendance pour notre structure d'accueil Snoopy. Il a également été prévu un montant de CHF 20'000 pour l'engagement d'un animateur de rue courant 2019.

<u>Crèche et cantine scolaire</u>						
Charges 2017	CHF	1'096'334.40	Variation s/2017	CHF	9'465.60	0.86%
Budget 2018	CHF	1'113'000.00	Variation s/2018	CHF	-7'200.00	-0.65%
Budget 2019	CHF	1'105'800.00				

Le personnel de notre structure d'accueil correspond au quota fixé par l'Etat du Valais pour un taux de fréquentation maximale. La diminution constatée résulte des ajustements demandés par l'Etat du Valais au niveau des effectifs des divers secteurs de notre crèche.

Pour rappel, les charges salariales sont subventionnées à hauteur de 30% par le canton.

<u>Charges sociales et autres charges du personnel</u>						
Charges 2017	CHF	1'571'414.39	Variation s/2017	CHF	242'625.61	15.44%
Budget 2018	CHF	1'620'365.00	Variation s/2018	CHF	193'675.00	11.95%
Budget 2019	CHF	1'814'040.00				

Ces charges sont en adéquation avec les montants des salaires versés. Pour 2019, la prime APG maladie a été augmentée de 35% en regard du taux de sinistralité (primes supplémentaires env. CHF 15'000). Les autres charges de personnel enregistrent une hausse d'env. CHF 100'000 résultant principalement de la prise en charge de la formation d'un aspirant policier et des cours CAS prévus pour notre directeur des écoles et notre responsable de la structure d'accueil

<u>Biens, services et marchandises</u>						
Charges 2017	CHF	7'931'241.85	Variation s/2017	CHF	-309'551.85	-3.90%
Budget 2018	CHF	7'799'420.00	Variation s/2018	CHF	-177'730.00	-2.28%
Budget 2019	CHF	7'621'690.00				

De manière globale, ces dépenses sont en diminution d'env. 2,28% par rapport au budget précédent. De manière plus détaillée on peut relever les points suivants :

<u>310 : Matériel de bureau, journaux, fournitures scolaires</u>						
Charges 2017	CHF	255'194.08	Variation s/2017	CHF	3'605.92	1.41%
Budget 2018	CHF	269'400.00	Variation s/2018	CHF	-10'600.00	-3.93%
Budget 2019	CHF	258'800.00				

La diminution des coûts de ce poste résulte principalement du nouveau contrat négocié avec notre fournisseur de photocopieur pour le contrat relatif aux écoles.

<u>311 : Achats outillages, mobilier, divers matériel</u>						
Charges 2017	CHF	449'946.52	Variation s/2017	CHF	-111'296.52	-24.74%
Budget 2018	CHF	284'850.00	Variation s/2018	CHF	53'800.00	18.89%
Budget 2019	CHF	338'650.00				

Le renouvellement partiel du parc informatique des écoles, l'acquisition de tablettes pour les conseillers, l'achat de nouveaux Molok et la nécessité d'acquérir de nouveaux outillages ou équipements en remplacement d'ancien usagés expliquent cette augmentation.

<u>312 . Chauffage, électricité, eau</u>						
Charges 2017	CHF	453'037.50	Variation s/2017	CHF	30'382.50	6.71%
Budget 2018	CHF	468'650.00	Variation s/2018	CHF	14'770.00	3.15%
Budget 2019	CHF	483'420.00				

Il a été tenu compte de l'incertitude relative aux coûts du combustible de chauffage. A noter que le centre scolaire de Moréchon a été équipé d'une chaudière à gaz et que les coûts y relatifs ont été estimés sur la base de la consommation moyenne de mazout des années précédentes.

<u>313 : Matériau d'entretien, produits de nettoyage et autres marchandises</u>						
Charges 2017	CHF	562'655.64	Variation s/2017	CHF	99'644.36	17.71%
Budget 2018	CHF	677'400.00	Variation s/2018	CHF	-15'100.00	-2.23%
Budget 2019	CHF	662'300.00				

Il a été tenu compte dans ce centre de coûts d'un montant de CHF 70'000 pour l'organisation de festivités en lien avec les anniversaires des écoles, du Baladin et autres. Le besoin en produit de nettoyage et autres marchandises a été revu à la hausse pour tenir compte des exigences liées à l'entretien des bâtiments.

<u>314 : Entretien des bâtiments, terrains, places et routes</u>						
Charges 2017	CHF	1'416'348.14	Variation s/2017	CHF	-171'848.14	-12.13%
Budget 2018	CHF	1'258'100.00	Variation s/2018	CHF	-13'600.00	-1.08%
Budget 2019	CHF	1'244'500.00				

Ces charges ont été estimées dans la fourchette du budget 2018. Nous devons toutefois noter que les besoins en travaux d'entretien des divers bâtiments communaux deviennent pressant et plusieurs dépenses prévues ont été reportées sur les exercices suivants sur la base d'un planning établi avec le service concerné.

<u>315 : Entretien des machines, véhicules, appareils et informatique</u>						
Charges 2017	CHF	327'473.26	Variation s/2017	CHF	-53'873.26	-16.45%
Budget 2018	CHF	280'100.00	Variation s/2018	CHF	-6'500.00	-2.32%
Budget 2019	CHF	273'600.00				

Ces dépenses ont également été limitées à hauteur des montants prévus au budget précédent, à noter que des travaux d'amélioration de la régie du Baladin ont été repoussés d'une année.

<u>316 : Location matériel, machines, immeubles et redevances d'utilisation</u>						
Charges 2017	CHF	108'291.35	Variation s/2017	CHF	4'808.65	4.44%
Budget 2018	CHF	99'820.00	Variation s/2018	CHF	13'280.00	13.30%
Budget 2019	CHF	113'100.00				

La différence constatée ici résulte de la redevance à payer pour les utilisations de caméras de surveillance installées à divers points sensibles de notre Municipalité.

<u>317 : Déplacements et débours</u>						
Charges 2017	CHF	266'486.63	Variation s/2017	CHF	7'313.37	2.74%
Budget 2018	CHF	285'200.00	Variation s/2018	CHF	-11'400.00	-4.00%
Budget 2019	CHF	273'800.00				

Ces coûts ont été estimés de manière conformes aux dépenses prévues durant l'exercice 2018.

<u>318 : Assurances, téléphones, honoraires divers, redevances informatique</u>						
Charges 2017	CHF	4'012'995.08	Variation s/2017	CHF	-96'875.08	-2.41%
Budget 2018	CHF	4'109'550.00	Variation s/2018	CHF	-193'430.00	-4.71%
Budget 2019	CHF	3'916'120.00				

Ces dépenses enregistrent de fortes fluctuations dont les principales sont reprises ci-après :

- augmentation des coûts liés aux votations à venir en 2019 CHF 30'000
- coûts supplémentaires liés à la migration de notre programme informatique CHF 53'000
- diminution des charges pour les mensurations et conservation du cadastre CHF -64'000
- diminution notable des quantités de matériaux déposés au Pécolet engendrant des coûts de transport en baisse d'env. CHF -220'000
- coûts des transports des écoliers à la crèche en hausse d'env. CHF 11'000
- diverses charges relatives au Baladin en augmentation d'env. CHF 40'000
- honoraires pour litiges de construction revus à la baisse d'env. CHF -40'000

319 : Cotisations et frais divers					
Charges 2017	CHF	78'813.55	Variation s/2017	CHF	-21'413.55 -27.17%
Budget 2018	CHF	66'350.00	Variation s/2018	CHF	-8'950.00 -13.49%
Budget 2019	CHF	57'400.00			

Sont notamment comptabilisés sous cette rubrique les cadeaux pour nos nonagénaires ainsi que diverses cotisations qui nous sont facturées par l'Etat du Valais.

Intérêts passifs					
Charges 2017	CHF	315'108.00	Variation s/2017	CHF	-60'508.00 -19.20%
Budget 2018	CHF	219'100.00	Variation s/2018	CHF	35'500.00 16.20%
Budget 2019	CHF	254'600.00			

Dès le 1^{er} janvier 2017, le taux d'intérêts servi pour les avances d'impôts a été réduit de 0,15% à 0%. Toutefois, l'exercice 2019 enregistrera encore les intérêts basés sur le solde des taxations d'impôts 2016. Les nouveaux emprunts à contracter en 2019 pourront être faits à des taux d'intérêts intéressants.

Amortissements					
Charges 2017	CHF	5'764'302.48	Variation s/2017	CHF	-483'803.48 -8.39%
Budget 2018	CHF	5'051'001.00	Variation s/2018	CHF	229'498.00 4.54%
Budget 2019	CHF	5'280'499.00			

Les amortissements ordinaires sont effectués, dans le cadre des normes exigées par l'Etat, en fonction des valeurs au Bilan du patrimoine administratif et des investissements réalisés durant l'année.

Part à des contributions sans affectation					
Charges 2017	CHF	317'946.35	Variation s/2017	CHF	4'053.65 1.27%
Budget 2018	CHF	316'000.00	Variation s/2018	CHF	6'000.00 1.90%
Budget 2019	CHF	322'000.00			

L'augmentation résulte du nouveau taux relatif à l'art. 188 pour l'impôt dû sur la fortune des immeubles bâtis qui a passé de 2 o/oo à 2,5 o/oo.

Dédommagements versés aux collectivités publiques					
Charges 2017	CHF	1'007'486.44	Variation s/2017	CHF	141'813.56 14.08%
Budget 2018	CHF	1'155'900.00	Variation s/2018	CHF	-6'600.00 -0.57%
Budget 2019	CHF	1'149'300.00			

La diminution du coût de traitement des ordures compensent l'augmentation de la participation communale aux charges de la STEP permettant ainsi d'équilibrer cette position.

Subventions accordées					
Charges 2017	CHF	6'960'984.55	Variation s/2017	CHF	675'415.45 9.70%
Budget 2018	CHF	7'150'800.00	Variation s/2018	CHF	485'600.00 6.79%
Budget 2019	CHF	7'636'400.00			

De manière globale ces charges subissent une augmentation d'env. 6,5%.

Les différentes variations de ce poste de charges sont reprises ci-après :

<u>361 : Subventions versées au Canton</u>						
Charges 2017	CHF	4'235'347.07	Variation s/2017	CHF	500'952.93	11.83%
Budget 2018	CHF	4'426'800.00	Variation s/2018	CHF	309'500.00	6.99%
Budget 2019	CHF	4'736'300.00				

Sont enregistrés ici la contribution pour le personnel enseignant, les diverses contributions liées aux affaires sociales, la part à l'entretien des routes cantonales, aux financements des transports publics ainsi que la contribution à l'église réformée évangélique.

<u>362 : Subventions communales</u>						
Charges 2017	CHF	721'597.08	Variation s/2017	CHF	106'502.92	14.76%
Budget 2018	CHF	827'500.00	Variation s/2018	CHF	600.00	0.07%
Budget 2019	CHF	828'100.00				

La participation au coût du CMS, la contribution à l'église catholique romaine, la subvention pour l'école d'ingénieurs et la participation à l'agglomération VS central constituent ces dépenses.

<u>364 : Subventions entreprises semi-publiques</u>						
Charges 2017	CHF	426'692.03	Variation s/2017	CHF	32'307.97	7.57%
Budget 2018	CHF	439'000.00	Variation s/2018	CHF	20'000.00	4.56%
Budget 2019	CHF	459'000.00				

Cette rubrique comprend les frais de transport des apprentis et étudiants pour CHF 118'000, la participation communale aux soins de longues durées pour CHF 330'000 ainsi que le maintien de la desserte de la ligne postale du Sanetsch pour CHF 11'000.

<u>365 : Subventions aux institutions privées</u>						
Charges 2017	CHF	117'213.10	Variation s/2017	CHF	-12'213.10	-10.42%
Budget 2018	CHF	101'500.00	Variation s/2018	CHF	3'500.00	3.45%
Budget 2019	CHF	105'000.00				

Cette position comprend notamment la subvention communale aux sociétés culturelles, musicales et sportives pour CHF 70'000, aux journaux locaux pour CHF 6'000.—, à la cérémonie de remise des mérites sportifs valaisans pour CHF 12'000, ainsi que diverses subventions sporadiques.

<u>366 : Subventions aux personnes physiques</u>						
Charges 2017	CHF	1'460'135.27	Variation s/2017	CHF	47'864.73	3.28%
Budget 2018	CHF	1'356'000.00	Variation s/2018	CHF	152'000.00	11.21%
Budget 2019	CHF	1'508'000.00				

Les montants versés pour l'aide sociale aux domiciliés sur la commune et de la région pour CHF 808'000, pour les soins dentaires scolaires à hauteur de CHF 140'000, l'aide à la famille octroyée par la commune pour CHF 340'000, les actions à prix réduit (billets CFF et abonnements à Télé-Anzère) pour CHF 106'000, ainsi que la nouvelle subvention pour l'acquisition de vélo électrique à concurrence de CHF 400 par ménage (limité à un montant annuel de CHF 20'000) constituent les charges principales de cette rubrique. La commune supporte également les frais de l'APEA pour les personnes indigentes à hauteur d'env. CHF 30'000.

Imputations internes						
Charges 2017	CHF	1'304'454.58	Variation s/2017	CHF	52'545.42	4.03%
Budget 2018	CHF	1'370'800.00	Variation s/2018	CHF	-13'800.00	-1.01%
Budget 2019	CHF	1'357'000.00				

Ces écritures, sans incidences sur le résultat final des comptes communaux, correspondent à l'imputation des travaux effectués par les collaborateurs communaux auprès des différents services concernés ainsi que la ventilation des intérêts des prêts en fonction des investissements réalisés. Depuis l'introduction de la taxe au sac nous devons également enregistrer sous cette rubrique le coût des divers matériaux déposés au Pécolet pour l'entretien des places et bâtiments communaux.

RECETTES

Impôts						
Recettes 2017	CHF	22'411'281.35	Variation s/2017	CHF	355'718.65	1.59%
Budget 2018	CHF	21'679'000.00	Variation s/2018	CHF	1'088'000.00	5.02%
Budget 2019	CHF	22'767'000.00				

Les recettes fiscales sont difficiles à apprécier car l'estimation doit se faire sur la base des taxations partiellement effectuées de l'an-2 et il y a lieu de tenir ensuite compte de l'évolution du nombre des contribuables et de la situation économique envisagée pour l'année budgétisée en relation avec la variation probable des revenus à considérer.

De manière plus détaillée, il a été prévu les chiffres suivants :

400 : Impôts sur les revenus et la fortune des personnes physiques						
Recettes 2017	CHF	19'194'098.75	Variation s/2017	CHF	634'901.25	3.31%
Budget 2018	CHF	19'052'000.00	Variation s/2018	CHF	777'000.00	4.08%
Budget 2019	CHF	19'829'000.00				

Basés sur l'explication mentionnée ci-dessus, ces impôts se composent pour CHF 16'000'000 des impôts sur le revenu, pour CHF 250'000 d'impôts globaux, pour CHF 3'000'000 des impôts sur la fortune, pour CHF 525'000 des impôts à la source et pour CHF 54'000 des impôts personnels.

401 : Impôts sur les bénéfices et le capital des personnes morales						
Recettes 2017	CHF	1'026'059.20	Variation s/2017	CHF	-96'059.20	-9.36%
Budget 2018	CHF	770'000.00	Variation s/2018	CHF	160'000.00	20.78%
Budget 2019	CHF	930'000.00				

L'estimation a été faite sur la base d'une moyenne des années précédentes, sachant que le revenu des entreprises fiscalisées sur notre commune dépend pour la plus grande partie des bénéfices déclarés par des sociétés immobilières dont les résultats peuvent fortement varier d'une année à l'autre. Un montant de CHF 750'000 pour l'impôt sur le bénéfice et de CHF 180'000 pour l'impôt sur le capital a été pris en compte.

402 : Impôts fonciers						
Recettes 2017	CHF	1'089'617.20	Variation s/2017	CHF	-26'617.20	-2.44%
Budget 2018	CHF	1'040'000.00	Variation s/2018	CHF	23'000.00	2.21%
Budget 2019	CHF	1'063'000.00				

Ces recettes sont stables car uniquement influencées par les nouvelles constructions et autres rénovations.

<u>403 : Impôts pour prestations en capital, gains immobiliers et de loterie, bénéfice de liquidation</u>						
Recettes 2017	CHF	995'489.80	Variation s/2017	CHF	-180'489.80	-18.13%
Budget 2018	CHF	685'000.00	Variation s/2018	CHF	130'000.00	18.98%
Budget 2019	CHF	815'000.00				

Ces recettes sont très difficiles à appréhender et le montant retenu se base sur une moyenne des années précédentes.

<u>405 : Impôts sur les successions et donations</u>						
Recettes 2017	CHF	43'200.45	Variation s/2017	CHF	11'799.55	27.31%
Budget 2018	CHF	65'000.00	Variation s/2018	CHF	-10'000.00	-15.38%
Budget 2019	CHF	55'000.00				

Même remarque que pour la rubrique 403.

<u>406 : Impôts sur les chiens</u>						
Recettes 2017	CHF	64'966.65	Variation s/2017	CHF	5'033.35	7.75%
Budget 2018	CHF	67'000.00	Variation s/2018	CHF	3'000.00	4.48%
Budget 2019	CHF	70'000.00				

Il s'agit de la recette des médailles pour les chiens. A noter que le 20% de cette somme est ensuite reversée à la ligue valaisanne pour la protection des animaux selon décision du conseil communal.

<u>Patentes et concessions</u>						
Recettes 2017	CHF	530'646.44	Variation s/2017	CHF	38'153.56	7.19%
Budget 2018	CHF	595'200.00	Variation s/2018	CHF	-26'400.00	-4.44%
Budget 2019	CHF	568'800.00				

Il s'agit des redevances hydrauliques et électriques estimées sur la base des chiffres connus des dernières années.

<u>Revenus de biens</u>						
Recettes 2017	CHF	606'005.95	Variation s/2017	CHF	-87'140.95	-14.38%
Budget 2018	CHF	513'885.00	Variation s/2018	CHF	4'980.00	0.97%
Budget 2019	CHF	518'865.00				

Sont comptabilisés dans cette rubrique les diverses locations encaissées par la commune, les dividendes perçus ainsi que les intérêts bancaires et autres intérêts de retard sur impôts.

<u>Contributions</u>						
Recettes 2017	CHF	5'975'542.18	Variation s/2017	CHF	-435'292.18	-7.28%
Budget 2018	CHF	5'858'700.00	Variation s/2018	CHF	-318'450.00	-5.44%
Budget 2019	CHF	5'540'250.00				

Il s'agit des diverses taxes communales encaissées, des montants relatifs aux autorisations de construire, des émoluments divers, des recettes du Baladin, des amendes de polices, des prestations facturées pour la crèche et de la cantine scolaire.

A noter que le budget 2019 enregistre une diminution notable d'env. CHF -500'000 par rapport à 2018 sur les recettes du dicastère des déchets du fait de la diminution du volume à évacuer. Cette baisse est compensée partiellement par les recettes de turbinage en hausse d'env. CHF 110'000 et par l'encaissement de la taxe d'irrigation pour env. CHF 96'000.—qui avait été suspendue durant 2 ans.

Parts à des recetes sans affectation						
Recettes 2017	CHF	77'586.10	Variation s/2017	CHF	-13'186.10	-17.00%
Budget 2018	CHF	65'000.00	Variation s/2018	CHF	-600.00	-0.92%
Budget 2019	CHF	64'400.00				

Cette position enregistre les montants de la péréquation financières ainsi que la rétrocession de la taxe sur le CO2, l'encaissement des patentes de jeux et les concessions pour l'exploitation des établissements publics.

Restitutions aux collectivités publiques						
Recettes 2017	CHF	127'725.40	Variation s/2017	CHF	-17'025.40	-13.33%
Budget 2018	CHF	111'500.00	Variation s/2018	CHF	-800.00	-0.72%
Budget 2019	CHF	110'700.00				

Les recettes liées au logement de la troupe, au dédommagement pour l'agent AVS, au dédommagement du canton pour les travaux de taxation effectués par la commune ainsi que les versements pour les mesures de réinsertion constituent ce dicastère.

Subventions						
Recettes 2017	CHF	1'168'441.00	Variation s/2017	CHF	-173'991.00	-14.89%
Budget 2018	CHF	826'650.00	Variation s/2018	CHF	167'800.00	20.30%
Budget 2019	CHF	994'450.00				

Sont enregistrées sous cette rubrique les diverses subventions (sur salaires de la crèche, de la Loterie Romande, pour le salaire des directeurs des écoles, etc.) et dons reçus. La différence s'explique principalement par la participation estimée de l'Etat du Valais à l'avance faite comme aide sociale aux personnes domiciliées sur la commune.

Prélèvements sur les financements spéciaux						
Recettes 2017	CHF	479'332.97	Variation s/2017	CHF	-141'407.97	-29.50%
Budget 2018	CHF	142'883.00	Variation s/2018	CHF	195'042.00	136.50%
Budget 2019	CHF	337'925.00				

Pour 2019, des prélèvements sur le fonds d'égouts et sur le fonds des déchets, ainsi que sur le fonds d'abri ont été budgétisés.

INVESTISSEMENTS

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2017		Budget 2018		Budget 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	18'600.00	-40.00	30'000.00	-	532'000.00	35'000.00
1 Sécurité publique	49'889.50	-	15'000.00	-	144'000.00	-
2 Enseignement et formation	82'826.52	2'246'744.00	540'000.00	-	1'000'000.00	120'000.00
3 Culture, loisirs et culte	3'093'415.99	-	2'230'000.00	120'000.00	480'000.00	78'000.00
4 Santé	9'417.75	-	5'000.00	-	10'000.00	-
5 Prévoyance sociale	151'510.85	-	30'000.00	-	40'000.00	-
6 Trafic	2'115'857.85	11'592.75	4'490'000.00	-	6'822'000.00	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	3'005'997.28	618'495.65	1'955'000.00	140'000.00	858'000.00	60'000.00
8 Economie publique, yc services industriels	128'035.15	-	205'000.00	20'000.00	410'000.00	40'000.00
9 Finances et impôts	105'648.20	350'000.00	50'000.00	-	50'000.00	50'000.00
Total des dépenses et des recettes	8'761'199.09	3'226'792.40	9'550'000.00	280'000.00	10'346'000.00	383'000.00
Excédent de dépenses		5'534'406.69		9'270'000.00		9'963'000.00
Excédent de recettes						

Le montant total prévisible des investissements nets 2019 s'élève à CHF 9'989'000 et comprend, pour les postes principaux, les réalisations ci-après :

- Travaux de rénovation à la maison de commune (toiture, façades, échafaudage)	CHF	532'000
- Achat d'un nouveau véhicule pour la police	CHF	55'000
- Equipement télématique pour EM et PC	CHF	74'000
- Moréchon 1 changement des fenêtres	CHF	880'000
- Etudes, élaboration d'un nouveau livre sur Savièse	CHF	50'000
- Château de la Soie poursuite des travaux	CHF	140'000
- Inventaire du patrimoine bâti	CHF	60'000
- Divers aménagement parcs publics et street art	CHF	50'000
- Réaménagement des surfaces de tennis	CHF	102'000
- Part construction aux routes cantonales et études traversée de Roumaz	CHF	190'000
- Amélioration du réseau routier communal	CHF	517'000
- Rénovation de l'éclairage public	CHF	180'000
- Nouveaux locaux des travaux publics	CHF	2'000'000
- Parking St-Germain Centre	CHF	3'800'000
- Achat d'un nouveau véhicule pour les travaux publics	CHF	30'000
- Amélioration du réseau d'eau potable	CHF	73'000
- Tunnel du Prabé	CH	500'000
- Divers travaux pour l'approvisionnement en eau potable	CHF	135'000
- Diverses études et mandats	CHF	100'000
- Etude et état des lieux pour la création de chemins pour chenillettes	CHF	70'000
- Amélioration du réseau d'irrigation	CHF	140'000
- Aménagement d'une place de pique-nique au Binii	CHF	50'000
- Diverses études énergétiques et subventions pour rénovation des bâtiments	CHF	80'000

Plan financier

Aperçu du compte annuel		Compte 2017		Budget 2018		Budget 2019	
Compte de fonctionnement		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)		31'728'774.24		31'433'714.00		32'505'529.00	
Total des revenus			32'683'215.97		31'163'618.00		32'261'590.00
Excédent de revenus		954'441.73		-		-	
Excédent de charges			-		270'096.00		243'939.00
Total		32'683'215.97	32'683'215.97	31'433'714.00	31'433'714.00	32'505'529.00	32'505'529.00
Compte des investissements		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan		8'761'199.09		9'550'000.00		10'346'000.00	
Total des recettes reportées au bilan			3'226'792.40		280'000.00		383'000.00
Investissements nets 3)			5'534'406.69		9'270'000.00		9'963'000.00
Total		8'761'199.09	8'761'199.09	9'550'000.00	9'550'000.00	10'346'000.00	10'346'000.00
Financement							
Report des investissements nets		5'534'406.69		9'270'000.00		9'963'000.00	
Report des amortissements ordinaires du patrimoine administratif			4'440'401.69		4'845'001.00		4'954'399.00
Report des amortissements complémentaires du patrimoine administratif			553'995.00		-		66'600.00
Report des amortissements du découvert du bilan			-		-		-
Excédent de revenus du compte de fonctionnement			954'441.73		-		-
Excédent de charges du compte de fonctionnement			-		270'096.00		243'939.00
Excédent de financement		414'431.73		-		-	
Insuffisance de financement			-		4'695'095.00		5'185'940.00
Total		5'948'838.42	5'948'838.42	9'540'096.00	9'540'096.00	10'206'939.00	10'206'939.00
Modification du capital							
Report de l'excédent de financement			414'431.73		-		-
Report de l'insuffisance de financement			-		4'695'095.00		5'185'940.00
Report des dépenses d'investissement au bilan			8'761'199.09		9'550'000.00		10'346'000.00
Report des recettes d'investissement au bilan			3'226'792.40		280'000.00		383'000.00
Report des amortissements au bilan			-		4'845'001.00		5'020'999.00
Augmentation de la fortune nette		5'948'838.42		-		-	
Diminution de la fortune nette			-		270'096.00		243'939.00
Total		9'175'630.82	9'175'630.82	9'820'096.00	9'820'096.00	10'589'939.00	10'589'939.00

Les investissements nets prévus d'env. 9.96 mio sont supérieurs à la marge d'autofinancement d'env. 5,2 mio et la commune devra faire appel à des financements tiers à hauteur d'env. 4,5 mio pour réaliser ces investissements.

La Municipalité a conclu à ce jour des prêts bancaires à hauteur de CHF 12 mio. Un prêt fixe de CHF 3 mio arrivant à échéance au 27 décembre prochain, des nouveaux financements à hauteur de CHF 7,5 mio devront être obtenus pour garantir le financement des investissements prévus.

Les conditions actuellement en vigueur sur le marché de l'argent permettront de limiter l'augmentation de la charge d'intérêts à hauteur d'env. CHF 60'000 car les nouveaux prêts pourront être conclus à un taux bien plus avantageux que celui en vigueur sur le prêt échu en décembre prochain.

Evolution probable des engagements et celle de la fortune nette

Selon les projections réalisées la commune devra, ces prochaines années, faire face à des investissements conséquents, notamment pour consolider son réseau routier, pour garantir l'approvisionnement en eau potable ainsi que pour les dépenses liées à la construction des parkings dans le nouveau complexe de St-Germain Centre impliquant également le déplacement des locaux des travaux publics.

L'évolution de la population amène également le conseil municipal à mener une réflexion sur le maintien des écoles dans les villages ou la centralisation de celles-ci sur le secteur de Moréchon car le besoin en nouvelles infrastructures est inéluctable.

Face à cette politique d'investissements importants, l'administration communale devra se montrer vigilante et poursuivre sa politique de maîtrise des coûts pour faire face aux engagements courants.

Les projections tiennent également compte du fait que le dicastère de l'eau potable pourra être autofinancé dès l'exercice 2020, le nouveau règlement devant être soumis à l'assemblée primaire dans le courant de l'année 2019 pour être ensuite homologué par les instances compétentes.

Par contre les recettes liées aux montants à encaisser dans le cadre du DDP à conclure pour le projet St-Germain Centre n'ont pas été considérées, ces éléments étant encore à clarifier au moment de l'établissement du budget 2019.

La politique d'investissement poursuivie par la Municipalité amène pour les années à venir un excédent de charges qui pourra être absorbée par la fortune nette dont elle dispose.

Résultat	Compte	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prévisions compte de fonctionnement						
Total des charges financières	26'734'378	26'588'713	27'484'530	28'088'700	28'377'300	29'099'300
Total des revenus financiers	32'683'216	31'163'618	32'261'590	32'461'500	33'004'500	33'582'500
Marge d'autofinancement	5'948'838	4'574'905	4'777'060	4'372'800	4'627'200	4'483'200
Amortissements ordinaires	4'440'402	4'845'001	4'954'399	5'500'000	5'952'000	6'190'000
Amortissements complémentaires	553'995	-	66'600	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	954'442	-270'096	-243'939	-1'127'200	-1'324'800	-1'706'800
Prévision du compte des investissements						
Total des dépenses	8'761'199	9'550'000	10'346'000	10'105'000	11'068'000	9'980'000
Total des recettes	3'226'792	280'000	383'000	180'000	1'170'000	170'000
Investissements nets	5'534'407	9'270'000	9'963'000	9'925'000	9'898'000	9'810'000
Financement des investissements						
Report des investissements nets	5'534'407	9'270'000	9'963'000	9'925'000	9'898'000	9'810'000
Marge d'autofinancement	5'948'838	4'574'905	4'777'060	4'372'800	4'627'200	4'483'200
Excédent (+) découvert (-) de financement	414'432	-4'695'095	-5'185'940	-5'552'200	-5'270'800	-5'326'800
Modification de la fortune/découvert						
Excédent revenus (+) charges (-)	954'442	-270'096	-243'939	-1'127'200	-1'324'800	-1'706'800
Fortune nette	29'775'611	29'505'515	29'261'576	28'134'376	26'809'576	25'102'776
Découvert au bilan	-	-	-	-	-	-
Modification des engagements						
Excédent (+) insuffisance (-) de financement	414'432	-4'695'095	-5'185'940	-5'552'200	-5'270'800	-5'326'800
Engagements	21'419'229	26'114'324	31'300'264	36'852'464	42'123'264	47'450'064

Il est à relever que sur la base de ces projections et des financements externes que la commune devra conclure pour faire face aux investissements prévus, l'endettement net par habitant devrait s'élever à env. CHF 3'200 à l'horizon 2022.

4. Endettement net par habitant (I4)		MCH	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Engagements courants	20 + CHF		4'211'387.51					
Dettes à court terme	21 + CHF		-					
Dettes à moyen et long termes	22 + CHF		12'665'000.00					
Engagements envers des entités particulières	23 + CHF		41'663.90					
Provisions	24 + CHF		1'542'841.70					
Passifs transitoires	25 + CHF		2'958'335.49					
Dettes brutes	= CHF		21'419'228.60					
Ou								
Total des passifs	2 + CHF		54'469'564.70					
Fortune nette	29 - CHF		29'775'610.75					
Financements spéciaux	28 - CHF		3'274'725.35					
Dettes brutes	= CHF		21'419'228.60	26'242'978.60	31'766'843.60	37'319'043.60	42'589'843.60	47'916'643.60
Disponibilités	10 CHF		5'013'433.00					
Avoir	11 + CHF		5'960'319.40					
Placements	12 + CHF		2'785'170.80					
Actifs transitoires	13 + CHF		7'226'316.78					
Patrimoine financier réalisable	= CHF		20'985'239.98	20'985'239.98	20'985'239.98	20'985'239.98	20'985'239.98	20'985'239.98
Endettement net (+) / Fortune nette (-)	CHF		433'988.62	5'257'738.62	10'781'603.62	16'333'803.62	21'604'603.62	26'931'403.62
Nombre d'habitant (population STATPOP année N-1)			7'532	7'670	7'850	8'000	8'200	8'390
Dettes brutes - Patrimoine financier réalisable	=		58	685	1'373	2'042	2'635	3'210
Nombre d'habitant (population STATPOP année N-1)								

Valeurs indicatives

4 < 3'000	5 - endettement faible
3'000 ≤ I4 < 5'000	4 - endettement mesuré
5'000 ≤ I4 < 7'000	3 - endettement important
7'000 ≤ I4 < 9'000	2 - endettement très important
I4 ≥ 9'000	1 - endettement excessif

B. BOURGEOISIE

Aperçu du compte administratif

Aperçu du compte administratif		Compte 2017	Budget 2018	Budget 2019
Compte de fonctionnement				
comptables				
Charges financières	- CHF	160'423.44	55'670.00	49'965.00
Revenus financiers	+ CHF	183'033.00	105'830.00	89'800.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	22'609.56	50'160.00	39'835.00
comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	22'609.56	50'160.00	39'835.00
Amortissements ordinaires	- CHF	97'260.51	81'000.00	84'000.00
Amortissements complémentaires	- CHF	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	74'650.95	30'840.00	44'165.00
Excédent de revenus	= CHF	-	-	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	535'500.51	40'000.00	50'000.00
Recettes	- CHF	417'240.00	210'000.00	-
Investissements nets	= CHF	118'260.51	-	50'000.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	170'000.00	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	22'609.56	50'160.00	39'835.00
Investissements nets	- CHF	118'260.51	-	50'000.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	170'000.00	-
Insuffisance de financement	= CHF	95'650.95	-	10'165.00
Excédent de financement	= CHF	-	220'160.00	-

Le Budget 2019 de la Bourgeoisie de Savièse présente des revenus de CHF 89'800 et des charges de CHF 49'965 qui font apparaître une marge d'autofinancement de CHF 39'835.

Les charges de fonctionnement n'appellent pas de commentaires particuliers car réduites au minimum nécessaire pour assurer l'exploitation des alpages et autres biens bourgeoisiaux.

Au niveau des recettes, les revenus proviennent essentiellement de la location des biens bourgeoisiaux (alpages, chalets d'alpages et autres biens). A relever qu'un montant de CHF 1'000 a été budgété comme participation au résultat du triage Lienne-Morges, bien qu'à ce jour aucune décision quant à la répartition de bénéfice n'ait été prise.

Les investissements prévus se rapportent à des améliorations des conduites d'amenée d'eau aux différents alpages et chalets le selon plan d'investissements qui a été établi

Plan financier et projection

Plan financier						
Résultat	Compte	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prévisions compte de fonctionnement						
Total des charges financières	160'423	55'670	49'965	50'200	50'700	51'200
Total des revenus financiers	183'033	105'830	89'800	90'000	92'000	93'000
Marge d'autofinancement	22'610	50'160	39'835	39'800	41'300	41'800
Amortissements ordinaires	97'261	81'000	84'000	74'000	69'000	61'000
Amortissements complémentaires	-	-	-	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	-74'651	-30'840	-44'165	-34'200	-27'700	-19'200
Prévision du compte des investissements						
Total des dépenses	535'501	40'000	50'000	20'000	20'000	20'000
Total des recettes	417'240	210'000	-	-	-	-
Investissements nets	118'261	-170'000	50'000	20'000	20'000	20'000
Financement des investissements						
Report des investissements nets	118'261	-170'000	50'000	20'000	20'000	20'000
Marge d'autofinancement	22'610	50'160	39'835	39'800	41'300	41'800
Excédent (+) découvert (-) de financement	-95'651	220'160	-10'165	19'800	21'300	21'800
Modification de la fortune/découvert						
Excédent revenus (+) charges (-)	-74'651	-30'840	-44'165	-34'200	-27'700	-19'200
Fortune nette	1'291'680	1'260'840	1'216'675	1'182'475	1'154'775	1'135'575
Découvert au bilan	-	-	-	-	-	-
Modification des engagements						
Excédent (+) insuffisance (-) de financement	-95'651	220'160	-10'165	19'800	21'300	21'800
Engagements	200'108	-20'052	-9'887	-29'687	-50'987	-72'787

La Bourgeoisie a entrepris ces dernières années des travaux pour répondre aux nouvelles normes en vigueur pour permettre une production fromagère sur les alpages. Ces travaux assurent ainsi la poursuite de l'exploitation des alpages dans le respect des normes légales.

Une étude est toujours en cours pour valoriser les biens bourgeoisiaux et la planification financière établie est à prendre avec prudence, dans l'attente des conclusions de cette étude et des mesures qui en découleront pour permettre de pérenniser la gestion de ces biens.

Sur la base des estimations actuellement disponibles, il a été tenu compte de montant d'investissements annuel d'env. CHF 20'000 pour faire face à divers travaux à réaliser pour améliorer la gestion des alpages, travaux qui pourront être financés par le biais de la marge d'autofinancement dégagée.

Dans l'appréciation des recettes prévues ci-dessus, il n'a pas été tenu compte de l'incidence du produit du DDP à constituer avec la Bourgeoisie dans le cadre du complexe St-Germain-Centre, les informations à ce sujet n'étant pas encore disponibles.

Le Conseil Communal et Bourgeoisial de Savièse